

Rapport de la DARES : Carrefour bien en dessous de la moyenne française !!!



La DARES, la direction des études statistiques du ministère du travail, vient de publier le 20 septembre 2016 les chiffres concernant le versement des primes de participation et d'intéressement pour 2014 (1 an de décalage).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les primes versées par Carrefour ne place pas l'entreprise dans les bons élèves, c'est particulièrement vrai dans les hypermarchés

puisque dans les autres filiales, le montant de l'intéressement est supérieur.

Bien sûr, toutes les entreprises ne versent pas à la fois la participation et l'intéressement... mais le montant moyen perçu par les salariés français bénéficiaires de ces dispositifs est tout de même de :

2 311 € !



En moyenne en France



En moyenne en France

Pour les salariés Carrefour le bilan 2015 ne sera pas meilleur que celui de 2014 : la prime de participation 2015 a été revalorisée de 20 € (650 €, c'est royal !), l'intéressement dans les hypers reste quant à lui au même niveau.

En France depuis 2009, la prime moyenne de participation aux bénéfices baisse légèrement (-1,9%) tandis qu'à contrario celle de l'intéresse-



Pour les salariés Carrefour



Pour les salariés Carrefour

ment progresse (+1,5%).

Chez Carrefour depuis 2009, c'est une véritable descente aux enfers pour la participation... près de -40 % validés dans un accord grâce à FO et la CGC (syndicat cadres).

